

Les Éleveurs
de porcs du Québec

FORTS, FIERS ET ENGAGÉS

États financiers consolidés
au 25 décembre 2021



Rapport de l'auditeur indépendant	3 → 5
États financiers	
Résultats consolidés	6
Évolution des soldes de fonds consolidée	7
Flux de trésorerie consolidés	8
Situation financière consolidée	9
Notes complémentaires	10 → 28
Annexe consolidée	29



→ Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Les Éleveurs de porcs du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 25 décembre 2021 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe consolidée.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 25 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés de l'organisme ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 25 décembre 2021 et 26 décembre 2020 sont présentées aux notes 3 et 20. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 26 décembre 2020 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- > nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- > nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- > nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- > nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- > nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- > nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Brossard

Le 4 mai 2022, mais le 9 juin 2022 en ce qui concerne la note 23

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A105474

→ Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 25 décembre 2021

			2021	2020
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Contributions	11 099 948	2 431 350	13 531 298	12 906 191
Contributions du pool (note 4)		411 219	411 219	413 335
Contributions – abattoirs	206 149	206 145	412 294	413 333
Service de gestion des risques du marché		293 593	293 593	229 282
Magazine <i>Porc Québec</i>	113 839		113 839	118 858
Subventions du gouvernement provincial	326 426	(20 550)	305 876	141 041
Intérêts et autres revenus de placements (note 5)	371 481	153 148	524 629	555 470
Autres	88 979	66 992	155 971	91 075
	12 206 822	3 541 897	15 748 719	14 868 585
Charges				
Instances décisionnelles	574 225	48 479	622 704	386 418
Administration des syndicats	454 552		454 552	427 516
Contributions et frais d'affiliation	1 602 987		1 602 987	1 592 506
Contributions – Union des producteurs agricoles	940 369		940 369	930 624
Direction générale	1 172 039		1 172 039	1 210 366
Communications	439 459		439 459	555 475
Vie associative	189 483		189 483	46 274
Affaires économiques et agroenvironnement	771 787		771 787	503 510
Assurance de la qualité	1 153 720		1 153 720	922 663
Recherche	396 835		396 835	378 364
Marketing	3 430 770		3 430 770	3 337 430
Mise en marché		2 186 519	2 186 519	1 972 061
Technologies de l'information		1 333 051	1 333 051	1 274 883
Service de gestion des risques du marché		390 157	390 157	237 010
Étude du coût de production	122 303		122 303	201 210
Magazine <i>Porc Québec</i>	138 172		138 172	164 882
	11 386 701	3 958 206	15 344 907	14 141 192
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges découlant des activités	820 121	(416 309)	403 812	727 393
Autres éléments				
Gains non réalisés sur les placements (note 8 (a))	(239 009)	(75 477)	(314 486)	(466 654)
Gains non réalisés sur les instruments financiers dérivés		(379 783)	(379 783)	(43 897)
Frais non récurrents liés au surplus de porcs (note 23)	13 887 983		13 887 983	
	13 648 974	{455 260}	13 193 714	{510 551}
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(12 828 853)	38 951	(12 789 902)	1 237 944

Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 6 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

→ Évolution des soldes de fonds consolidée

pour l'exercice terminé le 25 décembre 2021

			2021	2020
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	9 924 461	3 194 474	13 118 935	11 880 991
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(12 828 853)	38 951	(12 789 902)	1 237 944
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(2 904 392)	3 233 425	329 033	13 118 935

Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés.



→ Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 25 décembre 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(12 789 902)	1 237 944
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	112 188	75 470
Gains non réalisés sur les instruments financiers dérivés	(379 783)	(43 897)
Intérêts réinvestis	(328 206)	(317 033)
Avantages sociaux futurs	(105 313)	58 562
Variations de la juste valeur des placements	(314 486)	(466 654)
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles		206
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	15 532 172	2 485 592
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 726 670	3 030 190
Activités d'investissement		
Variation nette des dépôts sur contrats à terme standardisés	(897 734)	(768 706)
Variation nette des avances au Fonds d'administration des paiements anticipés	(4 389)	1 462
Placements	(5 024 235)	(4 033 542)
Cession de placements	5 654 301	5 229 372
Immobilisations corporelles	(83 540)	(285 350)
Actif incorporel	(1 829 798)	(970 197)
Variation nette des autres éléments d'actif	[8 546]	(7 918)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 193 941)	(834 879)
Activités de financement		
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	1 946 150	1 293 847
Variation nette de l'emprunt bancaire	3 370 000	940 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 316 150	2 233 847
Augmentation nette de l'encaisse	4 848 879	4 429 158
Encaisse au début	5 019 848	590 690
Encaisse à la fin	9 868 727	5 019 848

Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés.

→ Situation financière consolidée

au 25 décembre 2021

	2021	2020
	\$	\$
Actif		
Court terme		
Encaisse	9 868 727	5 019 848
Dépôts sur contrats à terme standardisés (note 21)	2 162 957	1 265 223
Comptes clients et autres créances (note 7)	4 121 734	9 382 648
Frais payés d'avance	90 946	125 585
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 21)	944 707	421 347
	17 189 072	16 214 651
Long terme		
Placements (note 8)	15 499 161	15 486 535
Immobilisations corporelles (note 9)	346 814	375 462
Actif incorporel (note 10)	2 799 995	970 197
Autres éléments d'actif (note 11)	341 706	333 160
Avances au Fonds d'administration des paiements anticipés, sans intérêt	20 717	16 328
	36 197 465	33 396 333
Passif		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 12)	4 310 000	940 000
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	14 552 527	17 335 351
Frais non récurrents liés au surplus de porcs à payer (note 23)	12 832 977	
Produits reportés	209 449	22 982
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 21)	458 369	314 792
	32 363 322	18 613 123
Long terme		
Avantages sociaux futurs (note 14)	265 113	370 426
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel (note 15)	3 239 997	1 293 847
	35 868 432	20 277 398
Soldes de fonds (négatifs) (note 16)		
Investis en immobilisations	(93 188)	51 812
Affecté	3 464 409	3 290 581
Non affecté	(3 042 188)	9 776 542
	329 033	13 118 935
	36 197 465	33 396 333

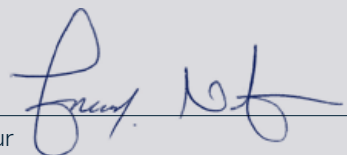
Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur



Administrateur



Notes complémentaires

au 25 décembre 2021

01

Statuts, objectifs de l'organisme et date de fin d'exercice

Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme ») sont constitués en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (Québec) et regroupent les éleveurs de porcs de la province. L'organisme a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et offre un service de mise en marché. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

La fin d'exercice de l'organisme correspond au dernier samedi de décembre.

02

Modification comptable

Le 27 décembre 2020, l'organisme a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également qu'un organisme comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 26 décembre 2020.

03

Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait que les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés, qui ont fait l'objet d'un audit distinct, n'ont pas été inclus dans les présents états financiers consolidés.

Comptabilité par fonds

Les états financiers consolidés de l'organisme comptent trois fonds, dont deux sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui leur est confié.

Le Fonds Plan conjoint présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration du Plan conjoint. Toutes ses activités sont financées entièrement par les éleveurs membres. Ce fonds a été constitué pour défendre les intérêts économiques, sociaux et moraux des éleveurs de porcs, pour financer la recherche en production porcine, pour réaliser la promotion générique de la viande de porc québécoise et pour réaliser une étude en continu sur le coût de production des entreprises porcines.

Le Fonds de Mise en marché présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration de la Convention de mise en marché des porcs et à la réalisation des projets stratégiques de développement commercial de la qualité du produit et de la position concurrentielle de l'industrie.

Le Fonds d'administration des paiements anticipés a été constitué pour effectuer la gestion du programme fédéral de la Loi sur les programmes de commercialisation agricole dont l'organisme est agent d'exécution. Les états financiers audités de ce fonds sont présentés distinctement et ne sont donc pas inclus dans les présents états financiers consolidés. Le sommaire des états financiers de ce fonds est présenté à la note 20.

Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés qui incluent les comptes de l'organisme et ceux de sa filiale, Porcima inc., détenue en propriété exclusive. Les comptes de Porcima inc. sont présentés à l'intérieur du Fonds Plan conjoint.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et l'annexe consolidée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Les produits de contributions sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de viande de porc ou selon le nombre de porcs mis en marché lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds Plan conjoint selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits provenant des participations dans les fonds d'obligations et à revenus fixes canadiens sont constatés au moment de leur distribution.

Ventilation des charges

L'organisme présente des charges regroupées par fonction : instances décisionnelles, administration des syndicats, direction générale, communications et vie associative, affaires économiques et agroenvironnement, assurance de la qualité, recherche, marketing, mise en marché, technologies de l'information, service de gestion des risques du marché, étude du coût de production et magazine Porc Québec.

Les charges engagées par l'organisme et attribuables à 100 % à l'une des fonctions sont présentées directement dans la fonction afférente, à l'exception des contributions et frais d'affiliation ainsi que des contributions à l'Union des producteurs agricoles qui sont présentés distinctement. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont ventilées selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les clés de répartition sont les suivantes :

- > Loyer, frais informatiques, téléphone : au prorata du nombre d'employés des diverses fonctions;
- > Salaires du service de la comptabilité et charges administratives : au prorata des charges totales des diverses fonctions.

Crédits d'impôt à la recherche scientifique

Les crédits d'impôt à la recherche scientifique relatifs aux dépenses courantes sont comptabilisés en réduction des charges à l'état des résultats consolidés. Les crédits sont constatés au cours de l'exercice où les charges afférentes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à la recherche scientifique doivent être examinés et approuvés par les administrations fiscales, de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Impôts sur les bénéfices

La filiale de l'organisme, Porcima inc., utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des fonds d'actions canadiennes, des fonds d'actions étrangères, des fonds à revenus fixes canadiens, des fonds à revenus fixes mondiaux et des fonds structurés qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations, en dépôts à terme et sous forme de billets remboursables que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés au poste Gains non réalisés sur les placements.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'organisme utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de marché et de son risque de change, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés à l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats consolidés de l'exercice au poste Gains non réalisés sur les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des contrats à livraison différée et des contrats à terme standardisés est déterminée en comparant les prix des contrats aux prix de fermeture du marché selon la quantité de kilogrammes transigée.

La juste valeur des contrats de change à terme a été déterminée par la banque de l'organisme.

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Matériel d'exposition	Dégressif	30 %
Équipement de surveillance	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Logiciel	Linéaire	7 ans

L'actif incorporel en développement sera amorti lorsqu'il sera prêt à être utilisé.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

L'organisme participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires, qui intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'organisme applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

L'organisme comptabilise une provision pour prestations futures aux employés en vertu d'un régime de congés de maladie et des crédits de préretraite à mesure que les salariés rendent les services qui ouvrent le droit aux congés de maladie et aux crédits de préretraite. L'évaluation de la provision est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs.



04

Contributions du pool

Le pool a été constitué afin de réaliser la mise en marché collective des porcs.

	2021	2020
	\$	\$
Produits de la vente de porcs	1 920 864 387	1 450 475 194
Paiements aux éleveurs	1 919 025 889	1 448 432 296
Coûts directs, déduction faite d'un montant facturé de 36 063 350 \$ (31 664 340 \$ en 2020)	1 427 281	1 629 563
	1 920 453 170	1 450 061 859
	411 217	413 335
Contributions pour les frais de surveillance du classement	411 219	413 335

05

Intérêts et autres revenus de placements

	2021	2020
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur des placements	(71 389)	70 310
Intérêts	135 234	137 150
Distributions	460 784	348 010
	524 629	555 470

06

Informations sur les résultats consolidés

	2021	2020
	\$	\$
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	50 957	78 014
Amortissement des immobilisations corporelles	112 188	75 470
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	-	206

07

Comptes clients et autres créances

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients ^(a)	3 901 351	9 005 249
Subventions du gouvernement provincial à recevoir		77 128
Taxes à la consommation à recevoir	169 426	222 257
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	50 957	78 014
	4 121 734	9 382 648

(a) Au 25 décembre 2021, un des clients représente 71 % du total des comptes clients (82 % au 26 décembre 2020).

08

Placements

	2021	2020
	\$	\$
Obligations		
Fédérales, portant intérêt à des taux variant de 1,1 % à 2,75 % (2,35 % à 2,75 % en 2020), échéant de mars 2028 à décembre 2048	345 077	311 117
Provinciales, portant intérêt à des taux variant de 1,5 % à 3,5 % (1,35 % à 3,5 % en 2020), échéant de mars 2022 à juin 2049	742 013	867 197
Municipales, portant intérêt à des taux variant de 2,75 % à 3,25 % (2,75 % à 3,25 % en 2020), échéant de septembre 2026 à juin 2046	156 636	164 982
Corporatives, portant intérêt à des taux variant de 1,85 % à 4,86 % (1,94 % à 6,63 % en 2020), échéant de mars 2022 à juin 2108	1 186 349	1 217 139
Fonds à revenus fixes canadiens	3 124 206	3 310 015
Fonds à revenus fixes mondiaux	3 530 928	3 622 580
Fonds d'actions canadiennes	2 029 686	2 942 530
Fonds d'actions étrangères	1 913 752	
Fonds structurés	923 256	836 433
Placements sous forme de billets remboursables, 5 % conditionnel à ce que l'indice de référence soit supérieur à -32,5 %, échéant de 2023 à 2024, remboursables avant l'échéance à la condition que l'indice de référence soit supérieur à 15 %	818 977	805 405
Dépôts à terme, portant intérêt à des taux variant de 0,55 % à 1,35 % (2,2 % à 2,87 % en 2020), échéant de janvier 2021 à septembre 2021	728 280	1 409 137
	15 499 160	15 486 535

Les surplus incluent un effet cumulatif des gains non réalisés sur les placements totalisant 747 566 \$ (gains non réalisés de 432 976 \$ en 2020).

Les pertes non matérialisées sur les placements résultent de la position de la juste valeur marchande des placements au 25 décembre 2021.

09

Immobilisations corporelles

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel d'exposition	103 548	100 820	2 728	3 717
Équipement de surveillance	24 715	24 447	268	331
Équipement informatique	1 048 573	753 737	294 836	323 899
Mobilier et équipement de bureau	210 047	161 065	48 982	47 515
	1 386 883	1 040 069	346 814	375 462

10

Actif incorporel

	2021	2020
	\$	\$
Logiciel en développement	2 799 995	970 197

11

Autres éléments d'actif

	2021	2020
	\$	\$
Dépôt – Union des producteurs agricoles	303 057	300 060
Autres	38 649	33 100
	341 706	333 160

12

Facilités de crédit

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 5 000 000 \$. Cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel (2,45 %; 2,45 % au 26 décembre 2020) et est renégociable le 30 novembre 2021. Il est garanti par une hypothèque mobilière de 5 000 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 25 décembre 2021, le solde utilisé de l'emprunt bancaire est de 4 310 000 \$ (940 000 \$ au 26 décembre 2020).

L'organisme dispose également d'une facilité de crédit d'un montant de 2 450 000 \$ pour conclure des contrats pour la vente ou l'achat de devises étrangères. Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2021. L'emprunt bancaire est inutilisé au 25 décembre 2021 et au 26 décembre 2020.

De plus, l'organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant de 20 000 000 \$ afin de financer les dépôts initiaux et les appels de marge requis dans le cadre de la souscription par l'organisme à des contrats à terme à la Bourse de Chicago (note 21). Pour tout solde inférieur à 2 500 000 \$, les avances découlant de cette facilité de crédit portent intérêt au taux préférentiel (2,45 %; 2,45 % au 26 décembre 2020). Pour un solde supérieur à 2 500 000 \$, les avances portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % (2,95 %; 2,95 % au 26 décembre 2020). Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2022. L'emprunt bancaire est inutilisé au 25 décembre 2021 et au 26 décembre 2020.

Au 25 décembre 2021, ces deux dernières facilités de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière de 22 450 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures liées aux contrats à livraison différée souscrits dans le cadre du Service de gestion des risques du marché (note 21) et par une sûreté sur valeurs mobilières de 5 000 000 \$ sur les valeurs mobilières, actifs financiers et autres biens présents et futurs détenus par l'organisme inscrits dans un compte dédié auprès de l'institution financière.

En vertu de l'entente de crédit, l'organisme a des clauses restrictives à respecter.

13

Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs		
Union des producteurs agricoles	110 981	133 864
Autres	13 629 839	16 384 370
Salaires et vacances à payer	791 585	755 957
Avantages sociaux futurs	20 122	42 071
	14 552 527	17 316 262

Les sommes à remettre à l'État totalisent 192 396 \$ au 25 décembre 2021 (164 877 \$ au 26 décembre 2020).

14

Avantages sociaux futurs**Régime interentreprises**

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé au régime de retraite interentreprises des cotisations s'élevant à 323 781 \$ (303 994 \$ en 2020) pour tout le personnel participant, couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

Congés de maladie et crédits de préretraite

L'organisme a des régimes non capitalisés de congés de maladie et des crédits de préretraite pour les employés et les cadres. Ils sont basés sur le nombre d'années d'ancienneté, le nombre d'années totales prévues au service de l'organisme et le nombre d'employés qui seront toujours à l'emploi de l'organisme au moment de leur départ à la retraite.

	2020	2019
	\$	\$
Provision pour prestations futures aux employés	317 681	471 147
Montants à récupérer d'employés	(12 324)	(16 579)
	305 357	454 568
Portion court terme des avantages sociaux futurs, incluse dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(20 122)	42 071
	285 235	412 497

Le coût des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice s'élève à 50 636 \$ (46 181 \$ en 2020). Les paiements en espèces au titre des régimes de congés de maladie et d'allocations de retraite, constitués uniquement de prestations versées aux bénéficiaires, totalisent 204 104 \$ (67 234 \$ en 2020).

15

Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel

Les contributions reportées afférentes à l'actif incorporel représentent les contributions prélevées conformément aux règlements pour financer le projet de modernisation du logiciel de mise en marché.

	2021	2020
	\$	\$
Montants encaissés pour le prochain exercice	3 239 997	1 293 847

16

Évolution des soldes de fonds

	Fonds Plan conjoint		Fonds de Mise en marché		2021
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	153 252	9 771 209	(101 440)	3 295 914	13 118 935
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(46 621)	(12 782 232)	(65 567)	104 518	(12 789 902)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	34 551	(34 551)	48 989	(48 989)	
Acquisition de l'actif incorporel	384 258	(384 258)	1 445 540	(1 445 540)	
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	(387 644)	387 644	(1 558 506)	1 558 506	
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	137 796	(3 042 188)	(230 984)	3 464 409	329 033

	Fonds Plan conjoint		Fonds de Mise en marché		2020
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	124 801	8 711 473	40 987	3 003 730	11 880 991
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(30 136)	1 118 323	(45 540)	195 297	1 237 944
Acquisitions d'immobilisations corporelles	134 159	(134 159)	151 191	(151 191)	
Acquisition de l'actif incorporel	203 741	(203 741)	766 456	(766 456)	
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	(279 313)	279 313	(1 014 534)	1 014 534	
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	153 252	9 771 209	(101 140)	3 295 914	13 118 935

17

Impôts sur les bénéfices

La filiale de l'organisme, Porcima inc., a des crédits d'impôt à la recherche scientifique non remboursables pour les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental, qui ne sont pas inscrits aux états financiers consolidés. Ces crédits s'élèvent à 1 112 030 \$ et peuvent être reportés sur une période de 20 ans à compter de la date où ils sont gagnés.

Enfin, la filiale a aussi des dépenses de recherche et de développement s'élevant à 4 499 212 \$ au fédéral et à 3 300 202 \$ au provincial qui sont susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs.

Opérations conclues avec des apparentés

Union des producteurs agricoles

En tant que syndicat professionnel représentant les éleveurs de porcs de la province, Les Éleveurs de porcs du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles de par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique. Un contrat signé par les représentants de l'organisme et l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des Éleveurs de porcs du Québec.

Équipe québécoise de santé porcine

Les Éleveurs de porcs du Québec ont une influence notable sur l'Équipe québécoise de santé porcine, puisque la représentation de l'organisme au conseil d'administration est de 33 %.

L'Équipe québécoise de santé porcine a pour but de travailler de concert avec les autorités gouvernementales et les intervenants de l'industrie porcine à la prévention, à la préparation et à l'intervention contre les maladies porcines ciblées afin d'en minimiser les impacts potentiels sur l'ensemble de la filière québécoise. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers consolidés, l'organisme a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent :

	2021	2020
	\$	\$
Union des producteurs agricoles		
Charges		
Contributions	909 916	930 624
Services techniques	382 001	398 531
Loyer	318 361	309 530
Équipe québécoise de santé porcine		
Charges		
Assurance de la qualité	136 500	124 750

19

Ventilation des charges classées par fonction

Un montant de charges pour le loyer, les frais informatiques, le téléphone, les charges administratives ainsi que les salaires du service de la comptabilité de 1 086 592 \$ (1 091 843 \$ pour l'exercice terminé le 26 décembre 2020) :

	2021	2020
	\$	\$
Direction générale	345 238	309 252
Communications et vie associative	69 055	96 055
Affaires économiques et agroenvironnement	64 563	50 510
Assurance de la qualité	68 609	73 636
Recherche	8 632	8 268
Marketing	167 871	175 730
Mise en marché	223 166	214 461
Technologies de l'information	119 441	137 727
Service de gestion des risques du marché	7 171	14 096
Étude du coût de production	12 846	12 108
	1 086 592	1 091 843

Dérogation aux normes comptables

Les états financiers consolidés de l'organisme n'incluent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du Fonds d'administration des paiements anticipés. Si les états financiers consolidés incluaient ce fonds, les postes des états financiers consolidés auraient augmenté (diminué) comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Situation financière		
Actif		
Encaisse	386 560	404 613
Débiteurs	24 720	28 084
Avances aux éleveurs	14 303 706	15 760 229
	14 714 986	16 192 926
Passifs		
Dettes bancaires	14 303 706	15 760 229
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	1 258	4 695
Dû au Fonds Plan conjoint, sans intérêt, un fonds de Les Éleveurs de porcs du Québec	20 717	16 328
	14 325 681	15 781 252
Solde de fonds non affecté	389 305	411 674
	14 714 986	16 192 926
Résultats des activités		
Produits		
Administration	42 442	38 109
Intérêts	222 596	291 823
	265 038	329 932
Charges		
Administration du programme	130 475	109 269
Instances décisionnelles	1 100	1 560
Frais d'audit de dossiers	4 147	4 865
Frais d'intérêts	151 685	227 441
	287 407	343 135
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(22 369)	(13 203)
Solde de fonds au début	411 674	424 877
Solde de fonds à la fin	389 305	411 674

21

Risques financiers

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée, exception faite des placements en fonds à revenus fixes canadiens, en fonds à revenus fixes mondiaux, en fonds d'actions canadiennes, en fonds d'actions étrangères et en fonds structurés. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les dépôts sur contrats à terme standardisés et les placements sous forme de billets remboursables, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

L'organisme offre à ses membres la possibilité de transiger des contrats à livraison différée (CLD) concernant le prix du porc.

Au 25 décembre 2021, l'organisme avait des obligations selon lesquelles il doit transiger pour 7 446 100 kilos de porc (5 257 600 kilos en 2020) auprès des éleveurs québécois. Ces contrats sont à des prix s'échelonnant de 167 \$ à 260 \$ (151 \$ à 226 \$ en 2020) pour 100 kilos de porc et viennent à échéance de janvier à décembre 2022. Au 25 décembre 2021, la valeur comptable des contrats à livraison différée comptabilisés à titre d'actif est de 939 359 \$ (136 968 \$ en 2020) et celle de ces contrats comptabilisés à titre de passif est de 12 361 \$ (135 680 \$ en 2020).

L'organisme a conclu des contrats à terme standardisés à la Bourse de Chicago (LH) pour 6 894 674 kilos (4 844 416 kilos en 2020) afin de réduire au minimum les risques liés aux fluctuations du prix du porc. Ces contrats sont à des prix s'échelonnant de 94,11 \$ à 125,46 \$ (73,45 \$ US à 97,92 \$ US) (82,40 \$ à 107,11 \$ en 2020, soit 64,20 \$ US à 83,45 \$ US) pour 100 livres de porc et viennent à échéance de février à décembre 2022. Au 25 décembre 2021, la valeur comptable des contrats à terme standardisés comptabilisés à titre de passif est de 223 202 \$ (165 982 \$ en 2020).

Risque de change

Au 25 décembre 2021, l'organisme est exposé au risque de change en raison des dépôts sur contrats à terme standardisés libellés en dollars américains totalisant 2 162 957 \$ (1 265 223 \$ au 26 décembre 2020).

L'organisme conclut des contrats de change à terme dans le Service de gestion des risques du marché visant à couvrir partiellement le risque de change auquel l'organisme est exposé et en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à des taux de change déterminés à l'avance. Ces contrats de change à terme sont conclus dans le but de fixer le taux de change afférent aux encaissements liés aux ventes des contrats LH. Au 25 décembre 2021, l'organisme a convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme, pour 16 200 000 \$ (10 300 000 \$ en 2020) pour des dollars canadiens à des taux variant de 0,7710 \$ US à 0,8104 \$ US (0,7463 \$ US à 0,7855 \$ US en 2020), qui viennent à échéance de mars à décembre 2022. Au 25 décembre 2021, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre de passif est de 222 806 \$ (actif de 284 379 \$ en 2020).

L'organisme conclut des contrats de change à terme en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à l'avenir à des taux de change déterminés à l'avance. Au 25 décembre 2021, l'organisme a convenu de transiger en vertu de contrats de change à terme pour 1 838 666 \$ (943 373 \$ en 2020) pour des dollars canadiens à un taux de 0,7805 \$ US (0,7791 \$ US en 2020). Au 25 décembre 2021, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre d'actif est de 5 348 \$ (passif de 13 130 \$ en 2020).

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et à taux variable.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les facilités de crédit et les placements sous forme de billets remboursables portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

L'organisme couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

22

Engagements

L'organisme s'est engagé à financer des projets à long terme jusqu'en 2022 et à verser une somme minimum de 521 162 \$ à cet égard.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 458 785 \$ en 2022 et à 62 377 \$ en 2023.

De plus, l'organisme a signé une entente, en collaboration avec quatre entités provenant des autres provinces du Canada, afin de verser à l'organisme Canadian Swine Research and Development Cluster un montant de 0,025 \$ par porc mis en marché par Les Éleveurs de porcs du Québec. En 2021, cet engagement a représenté une charge de 175 564 \$ (174 013 \$ en 2020). Cette entente est en vigueur jusqu'en mars 2023.

23

Événement postérieur à la date de la situation financière

Pour la période comprise entre le 28 avril et le 31 août 2021, l'usine d'un des principaux acheteurs a été paralysée par une grève de ses employés. À la suite de cet événement, le nombre de porcs en attente d'abattage a augmenté, ce qui a nécessité de rediriger l'abattage des porcs en surplus vers d'autres abattoirs.

Cet acheteur a pris en charge les frais de détournement d'une majorité des porcs vers son abattoir de l'Ouest canadien ainsi qu'après d'autres abattoirs hors Québec. Comme le prévoit la Convention, ces coûts liés aux pertes engendrées par la baisse de prix obtenue à la suite du détournement de porcs ainsi que les frais de transport supplémentaires des porcs vers un autre abattoir doivent être partagés à parts égales entre Les Éleveurs de porcs du Québec et l'Acheteur.

De plus, d'autres mesures ont également été mises en place à la suite de l'écoulement des porcs, dont la vente de porcelets et du courtage pour l'abattage de porcs trop lourds, engendrant ainsi d'autres dépenses liées à la disposition de porcs en surplus.

Au 28 février 2022, la direction des Éleveurs de porcs du Québec (EPQ) estime à environ 20 millions de dollars l'ensemble des frais assumés par l'organisme. Suite à une décision rendue le 4 avril 2022 par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, Les EPQ doivent payer ces sommes à même les contributions du plan conjoint et, au 25 décembre 2021, ces frais non récurrents liés au surplus de porc totalisent 13 887 983 \$ à l'état des résultats consolidés de l'organisme et une somme à payer d'un montant de 12 832 977 \$ est présentée distinctement à la situation financière consolidée, entraînant ainsi une insuffisance des produits par rapport aux charges de 12 828 853 \$ et un déficit accumulé de 2 904 392 \$ au Fonds Plan conjoint au 25 décembre 2021.

Considérant l'importance des sommes et le fait qu'elles ne sont pas reliées aux activités courantes du Fonds Plan conjoint de l'organisme, une contribution spéciale a été votée à l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2022. Cette contribution sera encaissée sur une période maximale de 24 mois et couvrira l'ensemble des frais estimés à près de 20 millions de dollars.

→ Annexe consolidée

pour l'exercice terminé le 25 décembre 2021

	2020		
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total
	\$	\$	\$
Produits			
Contributions	10 589 968	2 316 223	12 706 819
Contribution du <i>pool</i>		413 335	413 335
Contributions – abattoirs	206 663	206 670	416 168
Service de gestion des risques du marché		229 282	229 282
Magazine <i>Porc Québec</i>	118 858		118 858
Subventions du gouvernement provincial	57 964	83 077	141 041
Intérêts et autres revenus de placements	379 450	176 020	555 470
Autres	20 063	71 012	91 075
	11 372 966	3 495 619	14 868 585
Charges			
Instances décisionnelles	359 283	27 135	386 418
Administration des syndicats	427 516		427 516
Contributions et frais d'affiliation	1 592 506		1 592 506
Contributions – Union des producteurs agricoles	930 624		930 624
Direction générale	1 210 366		1 210 366
Communications et vie associative	601 749		601 749
Affaires économiques et agroenvironnement	503 510		503 510
Assurance de la qualité	922 663		922 663
Recherche	378 364		378 364
Marketing	3 337 430		3 337 430
Mise en marché		1 972 061	1 972 061
Technologies de l'information		1 274 883	1 274 883
Service de gestion des risques du marché		237 010	237 010
Étude du coût de production	201 210		201 210
Magazine <i>Porc Québec</i>	164 882		164 882
	10 630 103	3 511 089	14 141 192
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges découlant des activités	742 863	(15 470)	727 393
Autres éléments			
Gains non réalisés sur les placements	(345 324)	(121 330)	(466 654)
Gains non réalisés sur instruments financiers dérivés		(43 897)	(43 897)
	(345 324)	(165 227)	(510 551)
Excédent des produits par rapport aux charges	1 088 187	149 757	1 237 944